



Communiqué de presse

Publication d'une étude sans précédent sur les complications rétiniennees liées à la myopie

Paris (France), 23/09/2019 -- Une étude portant sur les complications rétiniennees liées à la myopies et conduite sur la base des données de 200 000 patients myopes suivis en ville dans les centres Point Vision en collaboration avec le Pr Nicolas Leveziel (CHU de Poitiers, INSERM 1084, et CIC 1402) et le service de santé publique du CHU de Poitiers a été publiée dans Acta Ophthalmologica, grande revue internationale d'ophtalmologie (<https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/aos.14246>).

Les conclusions tirées de cette étude mettent en avant le lien entre la myopie et les risques de cécité, alors que l'importance et les conséquences des complications de myopies demeurent peu connues du grand public.

Dans le cadre de cette étude, les données de près de 200 000 patients âgés en moyenne de 34 ans et atteints de faible, moyenne, forte ou très forte myopie, ont été analysées en se focalisant principalement sur les complications rétiniennees liées à la myopie.

Cette base de données exceptionnelle a notamment permis de démontrer que chez les patients atteints de très forte myopie, environ un patient sur quatre est en situation de malvoyance ou de cécité après 60 ans. De plus, cette étude a permis de quantifier pour la première fois le risque de complication rétiniennee pour chacune des 4 catégories de myopie (de faible à très forte). Ainsi, l'augmentation de 1 dioptrie du degré de myopie augmente ce risque de 40 %. En d'autres termes, le risque de complications rétiniennees est présent même chez les patients atteints de myopie modérée.

Les résultats de cette étude doivent inciter les patients myopes, surtout atteints de myopie moyenne à forte à consulter régulièrement leur ophtalmologiste.

Cette étude vise également à orienter les ophtalmologues vers des stratégies de traitement et de prévention de la myopie dans le but de réduire les risques de cécité. Si des traitements efficaces existent, le suivi des patients doit lui être impérativement personnalisé. De plus, il est nécessaire de noter que le nombre d'individus atteints de myopie à horizon 2050 est estimé à près de 5 milliards, soit autant de potentiels cas de malvoyance et de cécité. On parle actuellement d'épidémie de myopie, tant le mode de vie actuel (diminution des activités extérieures et usage intensif des écrans dès le plus jeune âge) entraîne une forte augmentation du nombre d'enfants myopes. Par conséquent, le développement de campagne de sensibilisation et de prévention est primordial.

A propos du groupe Point Vision

<https://www.groupepointvision.com/>

Les centres Point Vision permettent de proposer des rendez-vous rapides, que ce soit pour un bilan de la vue, une ordonnance de lunettes ou de lentilles que pour le suivi de pathologies ophtalmologiques ou la chirurgie, notamment de la cataracte et réfractive. Tous les centres fonctionnent selon un mode identique et novateur de travail grâce à la délégation de tâches de l'ophtalmologiste auprès des



orthoptistes et l'aide des assistantes médicales. Tous les centres sont certifiés ISO 9001. Grâce à cette organisation efficace et à une prise de rendez-vous principalement sur internet, les délais de prise de RDV sont drastiquement réduits : en moyenne une semaine contre environ 3 mois en moyenne dans la profession. Le groupe Point Vision continue à innover, notamment avec l'ouverture de son premier centre spécialisé rétine en 2018 (en particulier DMLA et myopie). Plus de 300 ophtalmologistes et 170 orthoptistes ont travaillé pour le groupe en 2018. Le chiffre d'affaires global de l'ensemble des centres du Groupe Point Vision était de 70 M€ environ en 2018. ».

Contacts

Julia Friedlander

Image 7

+ 33 1 53 70 05 46

+ 33 6 83 00 97 55